

La Suze *sur Sarthe*

Bulletin municipal d'informations

AVRIL
2021

Restons
connectés



www.lasuze.fr

 ville de la Suze sur Sarthe



SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Informations municipales.....	4 à 5
Animations.....	6
Vie scolaire.....	7
Infos pratiques	8 à 11
Tourisme.....	12

FLASH MAIRIE

- En vue de l'ouverture du **Centre de vaccination**, la commune lance un appel à bénévoles pour assurer l'accueil des personnes. Le centre ouvrira du mardi au samedi sur une période de 6 mois. Si vous êtes disponible soit le matin, soit l'après-midi, même justes quelques jours, envoyer un mail à cvivier@lasuze.fr ou un sms au 06 83 64 53 35 avec vos noms prénoms et numéro de portable afin de pouvoir vous recontacter.

Nous comptons sur vous.

- **UNE NOUVELLE APPLICATION** à télécharger gratuitement pour recevoir les actualités de La Suze et disposer des informations utiles sur votre téléphone portable.
RESTONS CONNECTÉS (en page 11)
- **La mairie sera fermée** les samedis 24 et 31 juillet, 7, 14 et 21 août 2021

MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Fermée au public le jeudi après-midi
Le Samedi (Permanence État Civil) : de 9h00 à 12h00
Instruction des Passeports et des cartes d'identité : Uniquement sur Rendez-vous.
02 43 77 30 49 / contact@lasuze.fr
Retrouver nous sur notre page Facebook : Ville-de-La-Suze-sur-Sarthe
Permanence d'un élu le samedi de 9 heures à 12 heures

SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

Mairie Annexe, 1 rue des Tanneurs
Lundi, Mardi, Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h00
Fermé au public le mercredi toute la journée et le jeudi après-midi
02 43 39 95 91 / urbanisme@lasuze.fr

CCAS

Mairie Annexe, 1 rue des Tanneurs
Du lundi au vendredi sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Fermé au public le jeudi après-midi.
02 43 39 95 92 / ccas@lasuze.fr

MÉDIATHÈQUE "MOTS PASSANTS"

6, rue des Tanneurs
Mardi : 16h - 18h15
Mercredi : 9h15-12h15 et 13h30-18h15
Jeudi : 9h15-12h15
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 9h30-13h00
02 43 77 37 24 / mediatheque@lasuze.fr

Toutes les infos sur www.lasuze.fr

Abonnez-vous gratuitement à la Newsletter pour recevoir toutes les informations de votre commune. Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, contacter la mairie.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
[ville de La Suze sur Sarthe](#)

**BULLETIN MUNICIPAL
DE LA SUZE
AVRIL 2021**

Directeur de la publication :
Emmanuel D'AILLIERES

Création - Photogravure - Impression :
ITF Imprimeurs • 72230 Mulsanne
Tél. 02 43 42 00 38.
Imprimé sur papier recyclé

Déclaration : 210278 auprès du Tribunal du Mans.



EMMANUEL D'AILLIÈRES MAIRE

Chères Suzeraines, chers Suzerains

En matière sanitaire, malheureusement nous ne voyons toujours pas la sortie du tunnel.

Puissent les vaccins et les beaux jours, nous permettre de revivre normalement. Enfin le centre de vaccination tant attendu depuis plusieurs semaines va être opérationnel et sera ouvert au moins 6 mois.

Encore un peu d'attente pour nos très nombreuses associations pour retrouver leur activité normale.

La commune ne les oublie pas, elle continuera à les soutenir. Elles sont les porte-drapeaux de La Suze et notre rôle est de venir, si nécessaire, à leur secours pour redémarrer après plus d'un an d'inactivité.

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2021 et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont accepté de rejoindre l'équipe.

Ils sont volontaires, remplis d'idées, voulant même que les choses aillent plus vite.

L'année 2020 nous a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 486.790 € résultat supérieur à nos attentes en raison du confinement et l'arrêt de bon nombre d'activités.

L'endettement de la commune continue de baisser : 782€par habitant (686€ fin 2021), alors que la moyenne nationale pour des communes comme la nôtre est de près de 1.000 €. Deux autres emprunts arriveront à échéance en 2022 et 2023.

Point positif pendant cette période morose, notre commune est de plus en plus attractive. Pour preuve, 13 terrains vendus en 1,5 mois, et près de 15 terrains en cours de commercialisation dans le futur lotissement des Epinettes alors que l'aménageur n'a pas encore signé l'acte d'acquisition.

Pour 2021, voici les grands axes des actions de la commune :

- **ECOLE** : la fermeture d'une classe aux Châtaigniers en raison d'un creux très important au niveau des effectifs. Compte tenu des nouveaux habitants que nous attendons, un point sera fait fin juin et naturellement l'année prochaine pour une réouverture si nécessaire.

Afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire nationale en faveur du développement numérique dans l'école, nous allons investir 20.000 € pour équiper nos deux écoles

- **URBANISME** : la révision du PLU a pris beaucoup de retard du fait d'une part de la crise sanitaire qui nous a obligés de décaler des réunions et d'autre part des exigences de l'administration qui après des études sur les zones humides, nous impose une étude environnementale...

Une réunion publique pourra être organisée (ou sous une autre forme si la situation ne s'améliore pas)

- **VOIRIE** : La commission propose un plan pluri annuel de travaux, pour 2021 le budget voirie sera doublé

- **SECURITE** : Installation de caméras de vidéo protection dans des endroits stratégiques

- **CULTURE ET COMMUNICATION** : Installation d'une climatisation à la médiathèque (à l'époque de sa construction on ne parlait pas encore de réchauffement climatique et de canicules)

Changement du panneau de communication du centre bourg

- **SPORTS ET LOISIRS** : Modification des systèmes d'accès du gymnase, du parc des sports et de la halle aux sports

Aménagement du Bois de Epinettes (projet CMJ : jeux)

Ces investissements seront en partie subventionnés dans le cadre des différents plans de relance proposés par l'Etat et le Département.

Dans le même cadre, mais en y ajoutant la Région et l'Europe, les commissions Bâtiments et Education travailleront activement sur le dossier de rénovation énergétique de nos deux écoles.

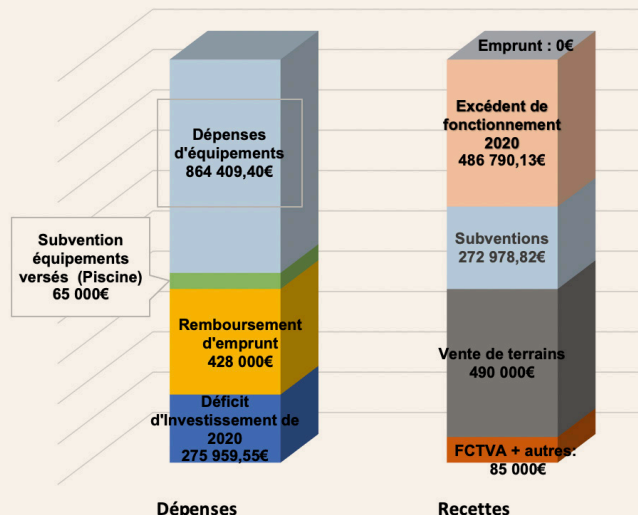
C'est un très gros chantier pour les années à venir.

Un premier audit effectué par le CAUE (Conseil en Architecture et Urbanisme) vient de nous être adressé. Il convient maintenant d'aller plus loin dans l'établissement du cahier des charges, de la programmation des travaux et de la recherche de subventions.

Bon courage à tous, merci de bien respecter les gestes barrières, le centre de vaccination sera bientôt à votre disposition. Tous ensemble, faisons tout notre possible pour sortir au plus vite de cette crise.

BUDGET

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021



Urbanisme : 52 660 €

Voies et Réseaux : 145 702 €

Enfance-Education : 103 700 €

Restauration municipale : 37 670 €

Sports et loisirs : 175 487 €

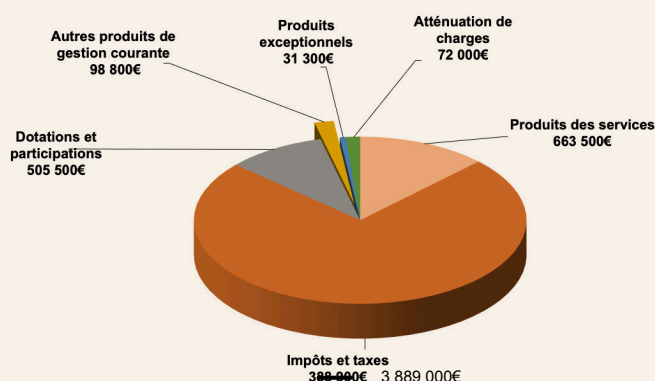
Culture : 104 468 €

Tourisme et cadre de vie : 68 597 €

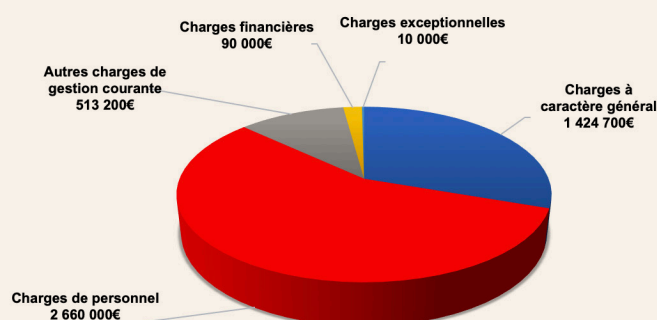
Services et bâtiments communaux : 162 125 €

Sécurité : 79 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 5 341 500 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 5 077 900 €



INFO CCAS

DES NOUVELLES DES RÉSIDENTS DE LA TANNERIE

Suite à deux cas de COVID, les résidents du Foyer Logement ont de nouveau été confinés pendant une quinzaine de jours fin janvier.

Après ce confinement, il a fallu adopter un protocole strict pour les repas car une distance de 2 mètres est nécessaire. Une moitié des résidents mange dans son logement et l'autre moitié dans la salle commune et cela en alternance sur la moitié de la semaine. Heureusement, les résidents (qui l'ont souhaité) ont pu être vaccinés et les visites vont pouvoir reprendre dans les chambres à partir du 12 avril 2021 (pour ceux qui sont vaccinés seulement). Des logements sont actuellement libres, pour tout renseignement, contacter le 02 43 25 54 99.



DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Le CCAS, la Commune et la Coulée Douce vont proposer à des jeunes suzerains de 14 à 17 ans quelques petits travaux sur une semaine de vacances scolaires à raison de 3h30 par jour. En échange de leur travail, les jeunes recevront 15€ par jour.



RECENSEMENT DES PERSONNES ISOLÉES, FRAGILES, ÂGÉES, EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, grippe, ou toute autre catastrophe), un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce registre est nominatif, toute personne âgée ou personnes handicapée qui le demande, peut s'y inscrire mais en aucun cas, il ne sera consultable par une tierce personne.

A quoi sert-il ?

Ce registre permet à la Mairie de s'assurer que vous allez bien, que vous n'avez besoin de rien et de porter assistance et secours à toute personne inscrite.

Il peut également être utile aux pompiers de savoir qu'une personne est alitée ou malentendante avant d'enfoncer la porte parce qu'elle ne répond pas...

Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

La personne elle-même

Son représentant légal

Un proche avec l'accord de la personne

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Adulte handicapé

Comment s'inscrire ?

Par le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie ou en téléchargeant le bulletin sur le site Internet à la page CCAS.

Où se renseigner ?

Par téléphone au 02 43 39 95 92

MERCI DE NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT CONCERNANT VOTRE SITUATION (Entrée en Résidence Autonomie ou EHPAD, nouvelles coordonnées, déménagement, nouvelle composition du ménage, etc.)



TESTS COVID 19

Un grand merci à l'équipe des Infirmiers-Pharmaciens qui se sont relayés durant 4 mois. Ce sont environ 1000 tests qui ont pu être ainsi réalisés du 23 novembre 2020 au 18 mars 2021.

Les élus sont venus en renfort les jours de grande affluence pour les assister afin de les décharger pour assurer l'accueil et la partie administrative.

A noter que les tests sont maintenant réalisés dans les 3 pharmacies de Roëzé-La Suze :

- Lundi après-midi : Pharmacie DEROCHÉ – Roëzé au 02 43 77 39 99
- Mercredi matin : Pharmacie du Marché - La Suze au 02 43 77 30 52
- Vendredi matin : Pharmacie du Val de Sarthe - La Suze au 02 43 77 31 87

DÉPART DE MICHEL GUY



Il faisait partie des bons vivants du marché, toujours un petit mot sympathique pour ses clients qu'il avait fini par tutoyer, souvent absent de son stand pour aller « tailler une bavette » avec ses collègues et amis marchands... Une des

figures emblématiques du marché a décidé de prendre sa retraite bien méritée après 8 ans de vente de fromage de chèvres sur notre marché et une bien plus grande carrière dans l'automobile.

Bien qu'il ait gravi les échelons pour accéder au statut de cadre commercial dans l'automobile, Michel se souvient qu'il a toujours voulu être berger mais à l'époque de sa jeunesse, on ne choisissait pas toujours sa voie selon ses envies mais plutôt celle que les parents avaient décidée.

Aussi, à l'approche de la fin de carrière, il a tout laissé pour vivre de sa passion.

La Municipalité lui souhaite une bonne retraite et lui a offert quelques souvenirs de La Suze pour l'occasion.

Un nouveau producteur de fromages de chèvres s'est installé. Victor BINOIS proposera des fromages affinés secs, des tommes, des yaourts, des faisselles. Il est installé depuis 7 ans à Chantenay-Villedieu.

« Les p'tits biquoux ».

LE CIMETIÈRE

Il a été installé 30 nouvelles cases de columbarium au grand cimetière pour un montant de 14 682€.

Pour les familles qui souhaitent déposer une urne avec un petit monument personnalisé, cela est possible dans le petit cimetière où un espace a été aménagé. Renseignements en mairie au 02 43 77 30 49.



LA MÉDIATHÈQUE

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Nos jeunes conseillers ne manquent pas d'idées. Les nouveaux élus se sont déjà réunis 4 fois depuis le début de l'année. Les réunions se passent à la salle des fêtes, comme les réunions du Conseil Municipal, pour respecter les distances exigées par les mesures sanitaires. Une vingtaine de projets ont déjà été examinés, certains sont réalisables et d'autres sont difficiles. Les deux projets qui font l'unanimité sont l'installation d'une tyrolienne et l'organisation de séances de cinéma en plein air. Les CMJ vont être amenés à rechercher des informations techniques, financières et réfléchir sur les endroits, sur l'organisation.... Il reste du travail.

Ci-dessous une photo montage du CMJ réalisée par les jeunes de la Coulée Douce dans le cadre d'un atelier photo.



Devant : Agathe PELLAUMAIL, Romane LELIEVRE, Camille MORELLET, Janelle BRUNEAU, Nola DUBOIS, Nolan PIFRE, Elie-Rose PARIS, Séraphin LEVOYE, Klara VENGEON, Rose ROULIER,

Derrière : Arnaud GUITTET, Elodie LANGE, Alyssa GREMY, Léane CHÂBLE, Julie JUPIN, Mathurin LEVOYE, Margot OUDIN, Delphine DELAHAYE

MÉDIATHÈQUE LES MOTS PASSANTS

LA SUZE EN BULLES !
NOUVELLE ÉDITION DU PRIX BD
DE MARS À MAI 2021

Books featured: Nobody, BAUME du TIGRE, BAUME du TIGRE (nouveau), APRÈS LE MONDE, L'ÉTRANGE CAS BARBORA G., Pente d'Homme, AMERICANA.

Médiathèque Les Mots Passants
6 rue des Tanneurs - 72210 LA SUZE SUR SARTHE
Tél : 02.43.77.37.24 / mediatheque@lasuze.fr



SIDE CAR CROSS

Le nouveau circuit du terrain de motocross est prêt pour accueillir le Side Car Cross Trophée Grand Ouest et le National Open Solo qui devrait avoir lieu le dimanche 9 mai 2021.



LES PRINTEMPS POÉTIQUES DE LA SUZE

Un vent de poésie souffle chaque année sur La Suze et ses environs. Depuis la création du premier Printemps poétique en 1985, les Amis des Printemps organisent une manifestation unique en Sarthe consacrée à la poésie.

Si les mesures sanitaires le permettent, le festival « La poésieà table ! » aura lieu du 26 mai au 4 juin 2021».

Contacts

Les Amis des Printemps Poétiques- Médiathèque Les Mots Passants 6 rue des Tanneurs - 72210 La Suze-sur-Sarthe
Président : Brice Hercé- <http://printempspoetique.org>
contact@printempspoetique.org



A noter : Initialement programmé les 10 et 11 avril prochains en guise d'ouverture du Championnat de France des Rallyes Routiers, le 63^e Rallye de la Sarthe est reporté aux 26 et 27 juin 2021.

LES MARCHÉS NOCTURNES AURONT LIEU SUR LE PORT À PARTIR DE 19H :



Vendredi 2 juillet 2021
Vendredi 27 août 2021
Il est difficile, à l'heure de l'impression de ce bulletin, de vous dire comment ces 2 marchés s'organiseront. Y aura-t'il une buvette, des tables, de la restauration, des animations, une jauge de visiteurs... ? Nous sommes dans une période « étrange » où l'adaptation se fait pratiquement au jour le jour. Une chose est sûre : la commission en charge des fêtes communales a bien l'intention d'organiser ces 2 marchés. Après tout, un marché hebdomadaire il a bien lieu tous les jeudis !

LA BELLE VIRÉE S'ARRÊTE À LA SUZE VENDREDI 23 JUILLET EN SOIRÉE.



Si les conditions sanitaires le permettent, le festival itinéraire d'arts de la rue aura lieu du 21 du 25 juillet 2021.

Au programme : Spectacles, ateliers, expositions sur 5 communes de la Communauté de communes.

LA FRANCE EN COURANT



La France en courant est la plus longue course en relais labellisée par la Fédération Française d'Athlétisme sur route de France. Elle organise sa 32^e édition du 17 juillet au 31 juillet 2021 en s'arrêtant chaque

soir dans une ville différente. Elle passera notamment par des grandes villes comme Châlon-en-Champagne ou Belfort mais également par des petites communes. Le Comité d'organisation propose de s'arrêter à La Suze le 30 juillet 2021 au soir. Toute une animation sera mise en place autour de cette arrivée à côté du gymnase au cours de l'après-midi.

AVIS DE RECHERCHE DE GALETS VOYAGEURS

Avez-vous remarqué des galets décorés dans La Suze ?



Nous avons trouvé l'idée assez originale de ce nouveau groupe Facebook pour vous la faire partager.

Le concept : décorer des galets, les cacher dans la commune et poster des indices photos sur Facebook. Une fois le galet trouvé, à vous de le re-décorer et de le cacher à nouveau, etc.. Le but : donner un but pour faire des balades sympathiques avec une ambiance chasse aux

trésors, développer les talents artistiques des petits mais aussi des grands... Alors bonne recherche et bonne cache. Noter au dos du galet « galets voyageurs 72 » afin que chacun puisse voir si les galets voyagent !

RENTREE SCOLAIRE 2021

La carte scolaire en Sarthe pour la rentrée 2021 a été publiée en février. Il est malheureusement prévu une fermeture de classe à l'école des Châtaigniers.

Nous demandons aux familles dont les enfants sont nés en 2018 de venir en mairie pour faire les inscriptions rapidement. Munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



ACHAT DE MASQUES POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES



La Commune a offert 2 masques pour chacun des 331 enfants de plus de 6 ans scolarisés dans les 3 écoles de La Suze : 150 élèves à la Renardière, 116 aux Châtaigniers et 65 au Sacré Coeur

Ce sont 700 masques en tissu homologués de catégorie 1 (pour 50 lavages) qui ont été achetés par la commune avec une petite réserve pour les 3 écoles et le service périscolaire.

PROTOCOLES SANITAIRES

Les protocoles sanitaires ont été renforcés sur le temps périscolaire et le temps de restauration, ils sont affichés dans les écoles et sont en ligne sur le site internet www.lasuze.fr (jeunesse/école/périscolaire)

CARNAVAL

A défaut de pouvoir défiler pour Carnaval, les enfants de l'Accueil de Loisirs de février ont décoré des masques en bois façonnés par le Pôle aménagement paysager. Ils ont été plantés autour de la roue afin que tout le monde en profite. On préfère de loin ces masques à ceux que nous avons sur le nez....



#DOC ON VOUS VEUT#

L'équipe de travail continue dans la recherche de médecins, des courriers ont été envoyés aux associations de jeunes étudiants en médecine avec la plaquette sur les atouts de la Commune ainsi que les aides possibles du département pour toute installation. La période de covid ne nous permet pas d'être en contact direct, ce qui freine la démarche. Mais l'effort se poursuit !

Même si la compétence santé est communautaire, la commune de La Suze s'implique.

Nous restons mobilisés sur ce sujet, restons confiant, par le collectif, nous trouverons des solutions.

COMPOSTAGE

AVEZ-VOUS PENSÉ AU COMPOSTAGE ?

Les férus de jardinage le savent, du bon compost fait maison, il n'y a rien de mieux pour le potager et les fleurs !

Outre l'avantage d'embellir vos fleurs et d'engraisser vos légumes, le compostage réduit nos déchets ménagers qui sont pour 47% des matières organiques.

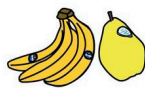
La Communauté de communes met à disposition des composteurs individuels qu'il faut réserver au 02 43 83 99 90.

- 15 € le composteur de 345 litres (terrain inférieur à 500 m²).
- 25 € le composteur de 800 litres (terrain supérieur à 500 m²)

Un composteur commun à la cuisine centrale et au foyer logement a été installé dans le parc de la mairie annexe.



CE QUI NE SE COMPOSTE PAS



ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES
(sur fruits : pommes, poires...) qui se décomposent très mal



LES SACS BIODÉGRADABLES
dont la décomposition est lente et parfois incomplète.



CENDRES DE BOIS,
trop de cendres provoque une asphyxie du compost



LITIÈRES POUR CHATS,
risque sanitaire de salmonellose



POUSSIÈRES DE SACS D'ASPIRATEUR,
elles contiennent des matières synthétiques issues des tapis, moquettes



BOUCHONS EN LIÈGE,
il existe des collectes spécifiques pour recycler le liège



PAPIERS GRAS DES COMMERCE ALIMENTAIRES,
ces emballages comportent souvent un film plastique



VIANDES ET POISSONS
ces matières d'origine animale peuvent attirer des insectes et provoquer de mauvaises odeurs.

CE QUI SE COMPOSTE



ÉPLUCHURES ET DÉCHETS DE FRUITS (AGRUMES ÉGALEMENT), LÉGUMES ABIMÉS EN MORCEAUX, NOYAUX DE FRUITS



MARC DE CAFÉ, THÉ,
y compris filtres et sachets en papier



RESTES DE REPAS,
avec pain et croutes de fromage (sauf viandes et poissons)



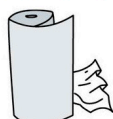
OS, COQUILLES D'ŒUFS, DE NOIX, D'ARACHIDES, DE MOULES



PLANTES,
morceaux de 10 cm, émiettez les mottes



DÉCHETS VERTS
(gazon, mauvaises herbes, tailles de bois, feuilles, aiguilles).
Pensez à les utiliser en paillage au potager, au pied des fleurs et arbustes ou emportez-les



MOUCHOIRS ET "ESSUIE-TOIT",
évités les papiers imprimés



EN QUANTITÉ LIMITÉE

PLUMES, POILS, CHEVEUX
à disperser dans le bac

Le saviez-vous ?

Découper, fragmenter les déchets, c'est gagner plusieurs semaines dans le processus de décomposition.

Recette du dessert de Pâques

Par notre chef cuisiner de la cuisine centrale

Ingrédients :

Pour la Génoise :

- 4 Œufs
- 125g de sucre
- 125g de farine

Pour la ganache :

- 400g de pâte à tartiner chocolat/noisettes
- 10 cl de crème liquide
- Pour la chantilly
- 50 cl de crème liquide
- 200g de sucre glace

Pour confectionner le biscuit type génoise, fouetter les œufs et le sucre jusqu'à l'obtention d'une mousse blanche, incorporer la farine, et étaler sur une feuille de papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie, cuire 15 minutes à 185°

Laisser refroidir.

Mélanger la pâte à tartiner avec la crème liquide jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et souple (ganache). Etaler cette ganache sur le biscuit puis rouler le biscuit délicatement afin d'obtenir un biscuit roulé au chocolat.

Bien laisser refroidir et couper des rondelles de 3 à 4 cm puis les déposer à plat.

Confectionner une crème fouettée (chantilly). Mettre à l'aide d'une poche à douille des petits dômes de chantilly sur chaque disque et décorer de fritures de chocolat et d'œufs de Pâques.



FRELONS ASIATIQUES

La Commune a réitéré la convention avec Arbor EcoBois pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Face au caractère invasif de cet insecte et aux risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, les élus ont fait le choix de soutenir financièrement la destruction des nids à hauteur de 50% de l'intervention plafonnée à 100€. Si vous découvrez un nid sur votre propriété, prévenez d'abord la Mairie. Un agent se rendra chez vous pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et fera intervenir la société après votre accord sur le tarif.

Une intervention simple est facturée 65€ (soit 32,50€ à la charge de la Commune) mais selon la hauteur du nid, le tarif n'est pas le même.

IMPORTANT : jusqu'au 15 juin et du 15 août au 15 décembre, chacun peut participer en fabriquant des pièges avec une bouteille d'eau en plastique et un appât composé de 10% de sirop de cassis, 10% de vin blanc et 80% de bière.



LA SUZE, IL Y A UN SIÈCLE

Que se passe-t-il à La Suze sur Sarthe un peu avant 1920 ? Nous vous donnons dans chaque bulletin, des sujets qui étaient à l'ordre du jour des conseils municipaux il y a environ un siècle.

Les séances du Conseil Municipal avaient lieu 4 à 5 fois par an. En 1920, La Suze compte 18 élus pour 2500 habitants.

Séance du Conseil Municipal du 1er décembre 1918

« Le Président communique au Conseil Municipal une lettre du Chef de Bataillon HARDOUIN, Directeur du P.C.E.A., Président de la Commission Militaire pour la création d'un Cimetière Américain dans la commune sise La Roche Route de Saint Jean du Bois. Le Conseil Municipal, après délibération donne un avis favorable. »

Le PCEA ne donnera pas suite....

D'après des recherches effectuées par Patrick LUSSEAU, adjoint au Maire.



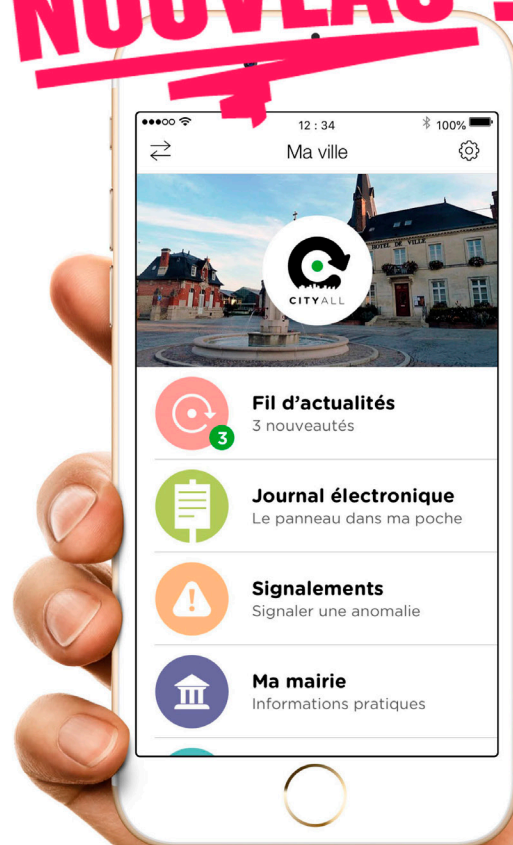
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE *sur Sarthe* **La Suze**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !

NOUVEAU !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



LA VÉLOBUISSONNIÈRE

PASSE PAR LA SUZE



Un nouvel itinéraire vélo national a été inauguré en juillet 2020 : La Vélobuissonnière.

Reliant Alençon à Saumur en passant par Le Mans, ce parcours de 250 km est idéalement situé et praticable sur quelques jours. Hors des sentiers battus, il permet la découverte de nombreux villages de caractère, de centres historiques mais aussi de paysages variés entre Alpes Mancelles et Vallée de la Loire.

La Suze a la chance d'être sur cet itinéraire qui fait connaître et valorise notre commune auprès des touristes.

Et pour les plus avertis qui voudraient poursuivre la route après Saumur, ils peuvent rallier « La Loire à Vélo » jusqu'à Nantes ou bien « La Vélo Francette » jusqu'à La Rochelle.



AVENTURE NAUTIQUE

REVIENT SUR LE PORT POUR LA SAISON 2021



Avide de sensations fortes ? Essayez le surf électrique.

Besoin de calme et de nature ? Offrez-vous une balade sur un bateau électrique.

Envie d'une bonne tranche de rigolage entre amis ? Louez plutôt le paddle géant.

Vous voulez allier plaisir, sport, nature... ? Optez pour les canoés.

NOUVEAU Cette année, une terrasse en bois permettra de boire un verre en attendant votre tour.

Réservation 06 52 04 18 72 ou www.aventurenautique.fr

UN BÉNÉVOLE À L'HONNEUR

Monsieur EL HADJ Mustafa a été le premier à répondre à l'appel lancé par la mairie pour trouver des bénévoles lors du premier confinement. Une trentaine de personnes ont ainsi proposé leurs services pour aider les personnes de la commune les plus vulnérables. Nous les remercions encore.

Un an après, M. EL HADJ continue d'aider les suzerains qui, depuis le début, lui font confiance. Il sillonne La Suze à vélo et récupère courses et/ou médicaments. Il n'hésite pas à remonter les informations importantes pour le bien-être de ces personnes âgées.

Monsieur EL HADJ est un rayon de soleil pour ces Suzerains, surtout en ces temps de restriction sociale.

Un grand bravo pour son dévouement lors de cette crise sanitaire.

